



Délibération CA-20260625-2

Vanves, le 25 juin 2026

Conseil d'administration du Cnous du 25 juin 2026

Délibération relative au procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2026

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2026 tel que présenté en séance le 25 juin 2026.

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Cnous ;

Vu le projet de PV du CA du 13 mars 2025 présenté au conseil d'administration ;

• Point de l'ordre du jour

3 – PV du CA du 12 mars 2026

• Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, présidente du Cnous ;

• Proposition de décision soumise au conseil d'administration :

Approbation du PV du conseil d'administration du 12 mars 2026 tel que présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le PV du conseil d'administration du 12 mars 2026.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 9

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

NPPV : 3

**La présidente
Bénédicte Durand**